



LE PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE A RÉUNI LES ÉLUS ET ACTEURS DE L'ARTENSE

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 29 mars 2018

Le 27 mars dernier, à Marchal, les élus et acteurs socio-économiques de l'Artense ont répondu présent à l'invitation du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Objectif de la soirée : faire un bilan à mi-parcours de la charte 2013-2025 et prioriser les actions du Parc pour les 6 années à venir. Animée par François Marion, Président du Parc, Daniel Chevaleyre, élu du bureau, et l'équipe du Parc, cette réunion a permis de recueillir les idées et attentes de chacun. En tout, 6 réunions se tiendront sur le Parc, de la Chaîne des Puys aux Monts du Cantal.

Maintenir le contact avec le territoire

Pour élaborer son nouveau projet de territoire, le syndicat mixte du Parc avait organisé de nombreuses réunions de concertation locale jusqu'en 2012. Aujourd'hui à mi-parcours de cette charte 2013-2025, il a paru essentiel de consulter à nouveau les acteurs locaux. Avec la fusion des communautés de communes, des Régions et de nombreuses mutations budgétaires et réglementaires, le contexte a sensiblement évolué.

Réorienter les actions du Parc

Afin de dresser un bilan à mi-charte et de prioriser ses interventions à 6 ans, le syndicat mixte du parc organise une série de 6 réunions sur l'ensemble du territoire. Elus, acteurs sociaux-économiques et chambres consulaires de chaque région naturelle du Parc sont conviés en mars et avril pour des rencontres de bilan et d'échange. La 1^{ère} des réunions s'est tenue à Marchal et concernait le secteur de l'Artense.

Le tourisme et l'eau priorités

A Marchal, les activités de pleine nature et le tourisme ainsi que la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sont sortis en tête des 10 enjeux actuellement traités sur le Parc. Sensibiliser à la fragilité des sites, valoriser des sites moins connus, favoriser la randonnée et mettre en synergie les institutionnels du tourisme sont des objectifs identifiés pour faire évoluer la communication touristique. Concernant l'eau, ce sont l'entretien sans produits phytosanitaires et la préservation des lacs qui ont été priorités.

L'enjeu Agriculture a été également retenu par les participants, avec le soutien aux filières courtes et savoir-faire locaux ainsi qu'à l'installation de jeunes agriculteurs. Le patrimoine géologique a aussi été sélectionné, avec la transmission de savoir-faire sur la pierre volcanique et la découverte pédagogique et culturelle de sites naturels.



Prochaines réunions

Massif cantalien ouest : le 3 avril, à Salers (salle polyvalente)

Massif cantalien est : le 5 avril, à Murat (salle de la Chevade)

Chaîne des Puys : le 6 avril, Orcines (mairie)

Cézallier : le 9 avril, Marcenat (salle polyvalente)

Monts Dore : le 12 avril, Le Mont Dore (mairie)

A l'issue de ces rencontres, un bilan sera présenté aux élus du comité syndical du Parc. Il viendra nourrir l'évaluation réalisée à mi-charte, à partir de fin 2018.

LE PARC EN 3 QUESTIONS-REPONSES

Quel territoire ?

Le Parc des Volcans d'Auvergne s'étend sur 120 km de la Chaîne des Puys au nord, au Monts du Cantal au sud. Il comprend aussi l'Artense, le Cézallier et le massif du Sancy.

A quoi sert un Parc naturel régional ?

Ce territoire est classé Parc naturel régional depuis 1977 car il recèle des patrimoines naturels, paysagers et culturels à la fois remarquables et fragiles. Les acteurs locaux s'engagent à développer le Parc tout en préservant et valorisant ces richesses. Les habitants et nouveaux arrivants, les visiteurs et les générations futures en sont les bénéficiaires.

Que fait le syndicat mixte du Parc ?

Il agit au quotidien, en pilotant des actions en faveur de l'agriculture, des paysages, de l'urbanisme et des énergies, des espaces naturels et du tourisme durable, de l'éducation à l'environnement et de la sensibilisation des habitants. Il anime la mise en œuvre de la charte, avec l'ensemble des signataires : les 147 communes et les intercommunalités, les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, la Région et l'Etat.

Contact technique Isabelle BLANC, directrice du Parc

tél. : 04 73 65 64 03 | iblanco@parcdesvolcans.fr - direction@parcdesvolcans.fr

Contact Presse Anne DASRIAUX, chargée de communication tél. : 04 73 65 64 38 | adasriaux@parcdesvolcans.fr

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Bureaux puydômois Montlosier - 63970 Aydat | Tél. : 04 73 65 64 00 | Fax : 04 73 65 66 78

Bureaux cantaliens Place de l'hôtel de ville - 15300 Murat | Tél. : 04 71 20 22 10 | Fax : 04 71 20 23 52
accueil@parcdesvolcans.fr | www.parcdesvolcans.fr